



Albi, le 7 juillet 2014

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
78 rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

OBJET : plan FEAGA – les SEA dans la tourmente

Monsieur le Ministre,

Dans le but louable de limiter le refus d'apurement de la commission européenne sur les aides versées durant les dernières campagnes PAC, les services d'économie agricole des DDT(M) sont actuellement sollicités au-delà de ce qu'ils peuvent fournir.

L'Agence de Service et de Paiement, qui n'a pas su anticiper ce problème, demande aux agents des SEA, non formés à la photo interprétation, d'effectuer dans des délais intenable un travail de plusieurs années, qui devrait, en toute logique, être effectué par ses propres équipes qui sont spécialisées sur ce sujet.

Certes, il a été prévu une dotation supplémentaire en contrats de vacation pour faire face à la surcharge de travail, mais au vu de la complexité de la tâche sur les premiers dossiers traités, il apparaît que cette dotation n'est pas adaptée pour tenir les délais qui ont été fixés à ces services.

De plus, il n'a visiblement pas été pris en compte la surcharge de travail que cela implique pour les agents permanents, entre les procédures de recrutement des vacataires, leur formation et leur encadrement.

Sans compter que la règle inepte limitant ces contrats à une durée de deux mois maximum (afin de ne pas payer d'Aide au Retour à l'Emploi à ces vacataires) augmentera encore le temps passé au recrutement et à la formation des nouveaux contractuels qui seront forcément recrutés en plein milieu du plan, au moment où les premiers recrutés devront être remerciés alors qu'ils auront atteint leur maximum de compétence sur ces procédures.

Monsieur le ministre, SUD Rural Équipement vous demande **quelles mesures concrètes, rapides et efficaces** vous comptez prendre pour mener à bien ce plan ambitieux tout en limitant **l'inquiétude**, voire le **découragement**, et surtout le **stress** des agents, tant titulaires que contractuels ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire national
Jean-Philippe DANIEL